

SEANCE DU 28 JANVIER 2026

Objet :

Travaux de réfection
de diverses voiries

N° : D - 2026 - 01 - 28 - 12

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	17

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Yann RAMIREZ, M. Didier MONTIER à M. Claude VIDAL

Absents : Mme et MM. Marie CHOLLET, Jean-Philippe GARCIA, Julien PUJOL, Julien RIBES et Olivier MONROS.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité la nécessité d'intervenir sur certaines voiries du village.

Cette réalisation pourra être faite par la Société EIFFAGE de ST Thibéry à un montant de 12 019.56 € TTC.

Et demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,
A l'unanimité des présents + 2 procurations,

APPROUVE les travaux de réfection de diverses voiries pour un montant TTC de 12 019.56 €,

CHARGE Monsieur le Maire de lancer le bon de commande auprès de la Société EIFFAGE de St Thibéry et,

DIT que ce montant sera réglé sur le BP 2026 de la commune au C/2138-156.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le - 3 FEV. 2026

ID : 034-213401359-20260128-D_2026_01_28_12-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 30 JAN. 2026

Et publication ou notification

Du - 3 FEV. 2026

Le Maire :



La Secrétaire,

Françoise CRASSOUS



Le Maire,

Jean-François GUIBBERT